

FRANÇOIS-GABRIEL-JOSEPH *marquis* **DU CHASTELER** (1) *et de Courcelles, baron d'Incourt, seigneur de Carnières, de Longueville, la Cattoire, Rianwelz, Ansermont, Bouland et des Rois de Louvignies, né le 20 mars 1744; membre de l'Académie et son directeur en 1788.*

Le marquis Du Chasteler sortit d'une des premières familles du Hainaut, estimait encore plus l'aristocratie du talent que celle de la naissance, et se distinguait par des connaissances qu'on trouvait rarement alors parmi les personnes de son rang. En 1762, il fut nommé chambellan par l'Empereur; en 1765, lieutenant de la garde royale des hallebardiers, puis de la garde noble en 1775, gouverneur et prévôt de Binch en 1769, et conseiller d'état d'épée en 1770. Mais tous ces honneurs ne le flattaient pas davantage que le titre d'académicien, et il remplissait les devoirs qui y étaient attachés avec une ponctualité et un zèle exemplaires. Il prit surtout une part fort active au projet que conçut l'Académie de publier les monumens inédits de notre histoire : il exposa, à cette occasion, des vues qui prouvent combien il était familiarisé avec ce genre de spéculation (2).

On a du marquis Du Chasteler les ouvrages suivans :

I. *Généalogie de la maison Du Chasteler*, 1774, in-8^o, et seconde édition, tirée à environ 50 exemplaires, 1777, in-fol. de 53 pages sans les preuves.

(1) Et non pas *Du Chasteller*, comme dans la *France littéraire*, de M. Quérard, t. II, p. 621.

(2) Voyez dans le VII^e vol. du recueil de l'Académie : *Mémoire sur les tentatives faites au sein de l'Académie pour la publication des monumens inédits de notre histoire.*

L'héraldique était à cette époque la science la plus cultivée aux Pays-Bas Autrichiens, chose remarquable dans une contrée où, en général, la noblesse a toujours été populaire. Le marquis Du Chasteler, sans pouvoir être accusé de vanité, tenait à son nom et cherchait à augmenter, autant que possible, le lustre de sa famille. C'est ainsi qu'il avait obtenu des lettres patentes dépêchées à Vienne le 28 mars 1769, où on lui permettait de draper ses armoiries d'un manteau ducal et de les sommer d'une couronne de duc, attendu qu'il descendait en ligne directe légitime et masculine de Thiéri, surnommé *d'Enfer*, seigneur du Chasteler, qui vivait en 1225, et qui était fils de Thiéri ou Frédéric, comte de Bitche, et de Ludomille de Pologne, son épouse.

II. *Mémoire sur la question relative aux principales expéditions ou émigrations des Belges dans les pays lointains et à leurs effets sur les mœurs et le caractère national, auquel l'Académie a décerné le prix en 1778.* Bruxelles, de l'impr. acad., 1779, in-4°.

III. *Mémoire sur la déesse Nehallennia*, présenté à la séance du 4 juin 1788 et imprimé dans le V^{me} vol. des Mém. (ancienne série, Histoire), pp. 70—73, avec une planche.

Ce mémoire fut écrit à l'occasion du cadeau que Vande Perre, ministre plénipotentiaire de Leurs Hautes Puissances à Bruxelles, avait fait à l'Académie d'un monument de la déesse Nehallennia, trouvé en Zélande, et qu'on peut voir maintenant enchâssé dans un des murs qui entourent la cour intérieure du Musée. L'auteur examine le sentiment de Vredius et de Cannegieter. Plus tard, on le sait, Charles Pougens composa sur la déesse Nehallennia une dissertation qui lui ouvrit les portes de l'Institut d'Amsterdam,

et qui est mentionnée dans le compte-rendu à l'empereur Napoléon des travaux de l'Institut de France.

IV. *Liste de quelques manuscrits de la bibliothèque impériale de Vienne, relatifs aux Pays-Bas*; impr. dans le même vol., pp. 191—226.

Les manuscrits examinés par le marquis Du Chasteler sont au nombre de 37. On y trouve, entre autres, une copie de Jacques de Guyse où l'on dit qu'il est *natif de Chièvre-la-Franche*, tandis que tous les biographes, y compris M. le marquis de Fortia, le font naître à Mons.

V. Deux notes, et non deux mémoires, ainsi que le dit M. Quérard, insérées dans le Journal des séances de l'Académie, t. V, ancienne série; la première sur des médailles romaines trouvées près de Casteau, en Hainaut, p. xxxii; la seconde sur des médailles trouvées à Rianwelz, dans la même province, p. lxxv.

VI. Une édition de la chronique inédite de Gislebert, Brux., 1784, in-4°. Le second volume qui devait renfermer les notes, n'a point paru.

Le marquis Du Chasteler possédait une belle bibliothèque, dont il avait confié le soin à un homme qui mérite lui-même qu'on lui consacre quelques détails. Philippe Baert, dont nous avons déjà parlé dans la *Biogr universelle*, tom. LVII, pp. 47—48, était fort versé dans la connaissance du blason et des généalogies. C'est de lui que sont le *Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne*, 2^{me} édition; Louvain, 1772; in-12, et le *Vrai supplément aux deux volumes de ce nobiliaire*, ibid., 1774; in-12. Mais l'un et l'autre ont été corrigés par le comte De Cuypers, autre généalogiste non moins habile. Ferdinand-Joseph de Holleber, major des invalides, a donné une nouvelle édition du second ouvrage, corrigée

et augmentée de plus d'un quart, sous le titre de *Nouveau vrai Supplément*, etc. ; La Haye, 1774; in-12. Au tome 1^{er}, p. 216, des *Acta sanctorum Belgii selecta*, on cite un ouvrage manuscrit de Phil. Baert : *De comitibus Bruxel-lensibus*. Il avait aussi fait beaucoup de recherches sur les sculpteurs flamands et se proposait de publier des mémoires sur leur vie et leurs ouvrages. M. Van Hulthem, dans une note sur un discours prononcé à Paris en 1807, dans une réunion d'artistes belges, dit, p. 9, que Baert est mort sans avoir exécuté son projet, et qu'il ignore ce que ses papiers sont devenus. Mais M. Le Mayeur doit en avoir eu connaissance, puisqu'il les cite dans les notes de son poème intitulé : *La Gloire Belgique*.

Enfin Baert avait mis au jour : *Essai historique et critique sur une ancienne ville et forteresse saxonne, nommée SIGISBURES, située dans le comté de la Marck, laquelle fut détruite au treizième siècle*. 1803; in-8^o.

Il fut aussi secrétaire du vicomte Édouard de Walkiers.

(DE REIFFENBERG.)

GUILLAUME-ANTOINE-FRANÇOIS baron DE FELTZ, né à Luxembourg le 5 février 1744, décédé en 1820.

M. de Feltz, dont la famille avait été anoblie par lettres-patentes du 21 mai 1740, dans la personne de son père Jean-Ignace Feltz, échevin de Luxembourg et conseiller, receveur des aides et subsides de la même province, entra de bonne heure dans la carrière administrative, et fut chargé, en 1766, de la direction du cadastre de sa province, puis nommé, en 1770, commissaire-général pour la publication et l'exécution de ce grand travail. Il de-